

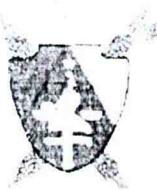
REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

AVIS DE DEMANDE DE COTATION

N°02/AC/RN/D42/CDPM/2025 du **19 MARS 2025**

POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE
L'EDUCATION DE BASE DU MAYO LOUTI A GUIDER, REGION DU NORD

1. Objet de la Consultation

Dans le cadre de l'exécution des prestations en titre, Préfet du Département du MAYO LOUTI, Maître d'Ouvrage Délégué et Autorité Contractante lance une consultation pour le compte de l'Administration bénéficiaire.

2. Consistance des travaux

Les prestations attendues comprennent :

- A- MAÇONNERIE
- B- MENUISERIE
- C- PLAFOND
- D- ELECTRICITE ET SANITAIRES
- E- PENTURE

3. Délais prévisionnel d'exécution

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet de la présente Demande de Cotation est de DEUX (02) MOIS calendaire.

4. Allotissement

Sans objet

5. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de : 8 000 000 (Huit millions) francs CFA TTC

6. Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées au Cameroun.

7. Financement

Les prestations objet de la présente Demande de Cotation sont financées par le Budget d'Investissements Publics (BIP) de la République du Cameroun de l'exercice 2025 sur la ligne d'imputation budgétaire : **59 15 04 45 15 15 421 523112**

8. Mode de soumission

Le mode de soumission retenu pour cette Demande de Cotation est HORS LIGNE

9. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une assurance agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 5 du Dossier de Demande de Cotation, d'un montant de 160 000 (cent soixante mille) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

10. Consultation du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis.

11. Acquisition du Dossier de Demande de Cotation

Le dossier peut être obtenu auprès du Secrétariat Particulier de la Préfecture de GUIDER, Téléphone : 222 39 51 14 / 222 39 51 01 dès publication du présent avis par voie de presse écrite (*JDM, Cameroon-tribune*) et par voie d'affichage dans les locaux de ladite structure, contre versement d'une somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) francs CFA, payable au Trésor Public.

12. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Préfecture de GUIDER, Secrétariat Particulier, au plus tard le 18 AVR 2025 à 13 HEURES et devra porter la mention:

Avis de Demande de Cotation

N°02/AC/RN/D42/CDPM/2025 du 19 MARS 2025

Pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Départementale de l'Education de Base du
MAYO LOUTIA GUIDER, Région du NORD

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

13. Recevabilité des offres

Les pièces administratives, la cotation technique et la cotation financière doivent être placées dans des enveloppes différentes séparées et remises sous plis scellé.

Seront irrecevables par le Maître d'Ouvrage

- ✓ Les plis portant les indications sur l'identité du soumissionnaire ;
- ✓ Les plis parvenus postérieurement aux dates et heures limites de dépôt ;
- ✓ Les plis non-conformes au mode de soumission.
- ✓ les plis sans indication de l'identité de l'Appel d'Offres ;
- ✓ Le non-respect du nombre d'exemplaires indiqué dans la DC ou offre uniquement en copies ;

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions la DC sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme ou une institution financière agréée par le Ministre en charge des finances pour émettre les cautions dans le domaine des marchés publics ou le non-respect des modèles des pièces de la DC, entraînera le rejet pur et simple de la cotation sans aucun recours. Une caution de soumission produite mais n'ayant aucun rapport avec la consultation, concernée est considérée comme absente. La caution de soumission présentée par un soumissionnaire au cours de la séance d'ouverture des plis est irrecevable.

14. Ouverture des plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) seul temps dans la salle de réunion de la Préfecture de GUIDER. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le 18 AVR 2025 à 14 heures précises, heure locale, par la Commission Départementale de Passation des Marchés.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

15. Critères d'évaluation

15.1-Critères éliminatoires

Il s'agit notamment :

- ✓ de la non-production dans un délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente autre que la caution de soumission;
- ✓ de l'absence du cautionnement de soumission ;
- ✓ des fausses déclarations, les manœuvres frauduleuses ou la falsification de pièces ;
- ✓ du non-respect de 7 critères essentiels sur 10 ;
- ✓ de L'absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de l'exécution d'une prestation au cours des trois dernières années ;
- ✓ de l'absence d'un prix unitaire quantifié dans la cotation ;
- ✓ de l'absence d'un élément de l'offre financière (la soumission, les BPU, le DQE) ;
- ✓ de la non-conformité du modèle de soumission ;
- ✓ de l'absence de prospectus accompagné des fiches techniques du fabricant ;
- ✓ de la non-conformité du mode de soumission ;
- ✓ de l'absence de la charte d'intégrité datée et signée ;
- ✓ de l'absence de la déclaration d'engagement au respect des clauses environnementales et sociales datée et signée.

15.2-Critères essentiels

Les critères essentiels à la qualification des soumissionnaires porteront sur :

- ✓ la présentation de l'offre ;
- ✓ les références du soumissionnaire ;
- ✓ le service après-vente
- ✓ la capacité financière (l'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières, le chiffre d'affaires, attestation de solvabilité financière)
- ✓ la qualification et l'expérience du personnel ;
- ✓ les moyens logistiques ;
- ✓ la méthodologie ;

16. Attribution

Le Maître d’Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l’offre a été reconnue conforme pour l’essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l’offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

17. Nombre maximum de lots

Sans Objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l’Avis de Consultation peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l’Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appel aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ,et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MOD au numéro 222 39 51 14 / 222 39 51 01 et de l’ARMP au numéro.....

Guider, le 19 MARS 2025

Le Préfet

(Maitre d’Ouvrage Délégué)

Copie:

- ARMP/NO ;
- DDMAP/ML ;
- SP/GUIDER ;
- CDPM/ML ;
- Affichage ;
- CHRONO ARCHIVE.



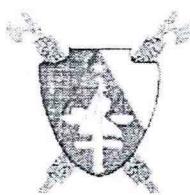
REPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix - Travail - Patrie

REGION DU NORD

DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI

PREFECTURE DE GUIDER

SECRETARIAT PARTICULIER



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace - Work - Fatherland

NORTH REGION

MAYO LOUTI DIVISION

DIVISIONAL OFFICE GUIDER

PRIVATE SECRETARIAT

NOTICE OF REQUEST FOR QUOTATION

N°02/AC/RN/D42/CDPM/2025 of 19 MARS 2025

**FOR THE REHABILITATION WORK OF THE DEPARTMENTAL DELEGATION OF BASIC
EDUCATION OF MAYO LOUTI TO GUIDE, NORTHERN REGION**

1. Subject of the Request for Quotation

As part of the execution of the services in title, the Prefect of the Department of MAYO LOUTI, Delegated Project Manager and Contracting Authority launches a consultation on behalf of the beneficiary Administration.

2. Nature of services

The expected services include:

- A- MACSONRY
- B- CARPENTRY
- C- CEILING
- D- ELECTRICITY AND SANITARY FACILITIES
- E- HINGE

3. Estimated execution times

The maximum period provided by the Contracting Authority for the performance of the services covered by this Request for Quotation is **TWO (02) calendar MONTHS**.

4. Allotment

Not applicable

5. Estimated cost

The estimated cost of the operation at the end of the preliminary studies is: **8,000,000 (Eight million) CFA francs including VAT**

6. Participation and origin

Participation in this Request for Quotation is open on equal terms to companies under Cameroonian law established in Cameroon.

7. Funding

The services obtained in this Request for Quotation are financed by the Public Investment Budget (PIB) of the Republic of Cameroon for the year 2025 on the budget allocation line : **59 15 04 45 15 15 421 523112**

8. Method of submission

The submission method chosen for this Request for Quotation is **OFFLINE**

9. Bid bond

Each bidder must attach to its administrative documents, a bid bond issued by a first-rate bank or an insurance company approved by the Ministry of Finance and listed in Exhibit 5 of the Request for Quotation File, in the amount of 160,000 (one hundred and sixty thousand) CFA francs and valid for thirty (30) days beyond the original date of validity of the offers.

10. Consultation of the Request for Listing File

The file can be consulted during working hours at the Prefecture of GUIDER, Private Secretariat, Telephone: 222 39 51 14 / 222 39 51 01 as soon as this notice is published.

11. Acquisition of the Request for Quotation File

The file can be obtained from the Special Secretariat of the Prefecture of GUIDER, Telephone: 222 39 51 14 / 222 39 51 01 as soon as this notice is published by means of the written press (*JDM, Cameroon-tribune*) and by means of posters in the premises of the said structure, against payment of a non-refundable sum of 15,000 (fifteen thousand) CFA francs, payable to the Public Treasury.

12. Submission of Tenders

Each tender written in French or English in seven (07) copies, including one (01) original and six (06) copies marked as such, must reach the Prefecture of GUIDER, Special Secretariat, no later than 18 AVR 2025 at 1 p.m. and must bear the mention:

Notice of Request for Quotation

N°02/AC/RN/D42/CDPM/2025 of 19 MARS 2025

For the rehabilitation work of the Departmental Delegation of Basic Education of MAYO LOUTI
A GUIDER, Northern Region

« To be opened only during the counting session »

13. Admissibility of tenders

The administrative documents, the technical rating and the financial rating must be placed in separate envelopes and delivered in a sealed envelope.

The following shall be inadmissible by the Contracting Authority:

- ✓ Envelopes bearing the information on the identity of the tenderer;
- ✓ Envelopes received after the deadlines for submission;
- ✓ Envelopes that do not comply with the submission method.
- ✓ the envelopes without indication of the identity of the Call for Tenders;
- ✓ Failure to comply with the number of copies indicated in the DC or offering only copies;

Any offer that is incomplete in accordance with the provisions of the DC will be declared inadmissible. In particular, the absence of the bid bond issued by a financial body or institution approved by the Minister in charge of finance to issue the bonds in the field of public procurement or the non-compliance with the models of the documents of the CD, will lead to the outright rejection of the listing without any recourse. A bid deposit produced but unrelated to the consultation concerned is considered to be missing. The bid deposit presented by a bidder during the bidding session is inadmissible.

14. Opening of bids

The opening of the bids will be carried out in one (01) time in the meeting room of the Prefecture of GUIDER. The opening of administrative, technical and financial tenders will take place on 18 AVR 2025 at 2 p.m. sharp, local time, by the Departmental Procurement Commission.

Only bidders may attend this opening session or be represented by a duly mandated person of their choice.

15. Evaluation Criteria

15.1-Elimination criteria

These include:

- ✓ the non-production within 48 hours of the opening of the tenders, of a document in the administrative file deemed non-compliant or absent other than the tender deposit;
- ✓ the absence of the tender bond;
- ✓ false declarations, fraudulent practices or falsification of documents;
- ✓ non-compliance with 7 out of 10 essential criteria;
- ✓ The absence of a sworn declaration of non-abandonment of the performance of a service during the last three years;
- ✓ the absence of a quantified unit price in the quotation;
- ✓ the absence of an element of the financial offer (the tender, the BPUs, the DQE);
- ✓ the non-conformity of the submission model;
- ✓ the absence of a prospectus accompanied by the manufacturer's technical data sheets;
- ✓ the non-conformity of the method of submission;
- ✓ the absence of the dated and signed integrity charter;
- ✓ the absence of the dated and signed declaration of commitment to respect environmental and social clauses.

13.2-Essential criteria

The essential criteria for the qualification of bidders will relate to:

- ✓ the presentation of the offer;
- ✓ the tenderer's references;
- ✓ After-sales service
- ✓ financial capacity (access to a line of credit or other financial resources, turnover, certificate of financial solvency)
- ✓ the qualifications and experience of the staff;
- ✓ the logistical means;
- ✓ methodology;
- ✓ the timetable for implementation

16. Attribution

Le Maître d’Ouvrage Délégué attribuera le marché au soumissionnaire dont l’offre a été reconnue conforme pour l’essentiel à la Demande de Cotation et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l’offre a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés

17. Nombre maximum de lots

Sans Objet.

18. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

19. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires sur l’Avis de Consultation peuvent être obtenus auprès du Secrétariat particulier de la Préfecture de GUIDER.

20. Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute dénonciation pour des pratiques, faits ou actes, tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler la CONAC au numéro 1517, l’Autorité chargé des Marchés Publics (MINMAP) SMS ou appeler aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48 ,et la Cellule de Lutte Contre la Corruption du MOD au numéro 222 39 51 14 / 222 39 51 01 et de l’ARMP au numéro.....

Guider, le 19 MARS 2025

Le Préfet

(Maître d’Ouvrage Délégué)

Copie:

- ARMP/NO';
- DDMAP/ML;
- SP/GUIDER ;
- CDPM/ML ;
- Affichage ;
- CHRONO ARCHIVE.



Christian Sank
Administrateur Civil